



# Paroisse Notre-Dame de Nazareth

Communauté des Religieux-de-Saint-Vincent-de-Paul

351 rue Lecourbe 75015 PARIS

☎ 01 45 58 50 26

<http://nd-nazareth-paris.cef.fr>

(pour toute demande : rubrique « contact »)

<https://www.facebook.com/ND2Nazareth/>



**19 janvier 2025 : 2<sup>e</sup> dimanche du temps ordinaire**

**« Il manifesta sa Gloire... »**

Entrés dans la semaine de prière pour l'Unité des Chrétiens, nous pouvons voir ce miracle inaugurant le ministère public de Jésus, comme un signe annonçant l'unité de l'humanité réalisée dans le Sang de l'Unique Sauveur. Ainsi nous pouvons comprendre la réponse de Jésus à sa mère Marie : « *Qu'y a t'il entre toi et moi ?* », non comme un manque de respect, mais selon la réalité de la divinité du Fils fait Homme. Ce n'est pas l'humanité de Jésus qui va sauver le monde, mais sa divinité donnant vie à son corps, donnant vie à son sang répandu pour le « Salut du Monde ». Par le miracle de l'eau changée en vin, nous entrons à notre tour dans le grand miracle au delà de toute conception intellectuelle. Il s'agit de mettre ses pas dans ceux de Jésus et d'accueillir sa réponse comme un chemin de foi qu'il nous faut vivre à la suite de Marie, la première femme ayant eu foi en la divinité de son Fils !

Jésus a voulu que la mission de la transmission de la Bonne Nouvelle du Salut se poursuive par les apôtres et les disciples, par ceux et celles qui croient en Lui ; ainsi il s'agit en notre temps d'être chacun et chacune de nous à sa place pour que le miracle de Cana soit encore et toujours possible, il nous faut être serviteurs et servantes de la Parole de Jésus, comme cela fut fait à Cana lorsque Marie conseilla « *faites tout ce qu'il vous dira* ». En priant la Vierge Marie, soyons à son écoute afin que nous puissions nous mettre au service de la mission de l'Unité, de l'Annonce, de la Charité active !

Écoutons St Paul : « *celui qui agit en tout cela, c'est l'unique et même Esprit : il distribue ses dons, comme il le veut, à chacun en particulier.* »

Père Gilles Pelletier, sv.

## Intentions du Pape pour le mois de janvier :

**Pour le droit à l'éducation des migrants.** Prions pour que le droit à l'éducation des migrants, des réfugiés et des personnes touchées par la guerre soit toujours respecté et garantisse ainsi la construction d'un monde meilleur.

### **Prions :**

Pour les chrétiens qui ne peuvent vivre leur foi en Jésus à cause des persécutions.

Pour les personnes seules ou malades.

Pour la paix dans le monde.

Pour les vocations à la vie religieuse et sacerdotale.

Pour le Liban, son nouveau président et les gouvernants

Le vénérable Le Prevost à propos des apôtres et de la Vierge Marie:

« Ils priaient avec Marie que le Sauveur avait laissée sur la terre comme gardienne et protectrice de son Église – sa prière ouvrait les cieux et en attirait les bénédictions d'en-haut aux noces de Cana elle dit : ils n'ont plus de vin, et l'abondance se fit ; ici, à plus forte raison, ils n'ont plus de force et inspiration suffisante pour la grande tâche que vous leur avez donnée. » sermons p 383.

### **Du 18 au 25 janvier - Semaine de prière pour l'unité des chrétiens**

Célébration œcuménique le mardi 21 janvier à 20h30  
au Temple de l'Annonciation - 19 rue Cortambert, 75016 Paris

Seigneur Jésus,  
qui à la veille de mourir pour nous,  
as prié pour que tous tes disciples soient parfaitement un,  
comme toi en ton Père, et ton Père en toi,  
fais-nous ressentir douloureusement l'infidélité de notre désunion.

Donne-nous la loyauté de reconnaître et le courage  
de rejeter ce qui se cache en nous d'indifférence,  
de méfiance, et même d'hostilité mutuelle.

Accorde-nous de nous rencontrer tous en toi,  
afin que, de nos âmes et de nos lèvres,  
monte incessamment ta prière pour l'unité des chrétiens,  
telle que tu la veux, par les moyens que tu veux.

En toi, qui es la charité parfaite,  
fais-nous trouver la voie qui conduit à l'unité,  
dans l'obéissance à ton amour et à ta vérité.

[Histoire de la Semaine de prière - Unité des chrétiens](#)

## Cette semaine...

<b>Dimanche 19</b>	<b>2<sup>e</sup> dimanche du temps ordinaire</b> <b>Lecture, PU et quête par le groupe « Jeunes Familles »</b>
Lundi 20	<i>St Sébastien, soldat, martyr à Rome, début du IV<sup>e</sup> siècle.</i>
Mardi 21	<i>Ste Agnès, vierge martyre, † 305 à Rome.</i>
Mercredi 22	<i>St Vincent, diacre, martyr, † 304.</i>
Jeudi 23	<i>St Ildefonse de Tolède, évêque de Tolède, + 669.</i> 14h30 Tricothé
Vendredi 24	<i>St François de Sales, évêque de Genève, docteur de l'Église, patron secondaire des Religieux de Saint-Vincent-de-Paul, † 1622.</i>
Samedi 25	<i>Conversion de St Paul, apôtre.</i> 10h30 ou 13h30 Réunion des servants de Messe
<b>Dimanche 26</b>	<b>2<sup>e</sup> dimanche du temps ordinaire</b> <b>Lecture, PU et quête par le groupe « AFC »</b> Quête impérée pour les séminaires <b>Journée mondiale des lépreux</b> Quêtes aux sorties des messes au profit de la fondation Raoul Follereau



**Dimanche 19 janvier**

**Rdv à 14 h Place du Trocadéro**

[Marche pour la vie 2025 - Marche pour la vie](#)

### Extrait de Infinita Dignitas

47. L'Église ne cesse de rappeler que « la dignité de tout être humain a un caractère intrinsèque qui vaut depuis le moment de sa conception jusqu'à sa mort naturelle. C'est précisément l'affirmation de cette dignité qui est le préalable incontournable à la protection d'une existence personnelle et sociale, ainsi que la condition nécessaire pour que la fraternité et l'amitié sociale puissent se réaliser parmi tous les peuples de la terre ». En se fondant sur cette valeur intangible de la vie humaine, le Magistère de l'Église s'est toujours prononcé contre l'avortement. À cet égard, [saint Jean-Paul II](#) écrit : « parmi tous les crimes que l'homme peut accomplir contre la vie, l'avortement provoqué présente des caractéristiques qui le rendent particulièrement grave et condamnable. [...] Mais aujourd'hui, dans la conscience de nombreuses personnes, la perception de sa gravité s'est progressivement obscurcie. L'acceptation de l'avortement dans les mentalités, dans les mœurs et dans la loi elle-même est un signe éloquent d'une crise très dangereuse du sens moral, qui devient toujours plus incapable de distinguer entre le bien et le mal, même lorsque le droit fondamental à la vie est en jeu. Devant une situation aussi grave, le courage de regarder la vérité en face et d'appeler les choses par leur nom est plus que jamais nécessaire, sans céder à des compromis par facilité ou à la tentation de s'abuser soi-même. A ce propos, le reproche du Prophète retentit de manière catégorique : « Malheur à ceux qui appellent le mal bien et le

bien mal, qui font des ténèbres la lumière et de la lumière les ténèbres» (Is 5, 20). Précisément dans le cas de l'avortement, on observe le développement d'une terminologie ambiguë, comme celle d'"interruption de grossesse", qui tend à en cacher la véritable nature et à en atténuer la gravité dans l'opinion publique. Ce phénomène linguistique est sans doute lui-même le symptôme d'un malaise éprouvé par les consciences. Mais aucune parole ne réussit à changer la réalité des choses : l'avortement provoqué est le meurtre délibéré et direct, quelle que soit la façon dont il est effectué, d'un être humain dans la phase initiale de son existence, située entre la conception et la naissance ». Les enfants à naître sont ainsi « les plus sans défense et innocents de tous, auxquels on veut nier aujourd'hui la dignité humaine afin de pouvoir en faire ce que l'on veut, en leur retirant la vie et en promouvant des législations qui font que personne ne peut l'empêcher ». Il faut donc affirmer avec force et clarté, y compris à notre époque, que « cette défense de la vie à naître est intimement liée à la défense de tous les droits humains. Elle suppose la conviction qu'un être humain est toujours sacré et inviolable, dans n'importe quelle situation et en toute phase de son développement. Elle est une fin en soi, et jamais un moyen pour résoudre d'autres difficultés. Si cette conviction disparaît, il ne reste plus de fondements solides et permanents pour la défense des droits humains, qui seraient toujours sujets aux convenances contingentes des puissants du moment. La seule raison est suffisante pour reconnaître la valeur inviolable de toute vie humaine, mais si nous la regardons aussi à partir de la foi, "toute violation de la dignité personnelle de l'être humain crie vengeance en présence de Dieu et devient une offense au Créateur de l'homme" ». L'engagement généreux et courageux de sainte Teresa de Calcutta pour la défense de toute vie conçue mérite d'être rappelé ici.

### Parcours ALPHA

À partir du dimanche 16 janvier à 19h30 (Grenelle Jeune, 4 quater passage des Écoliers, Paris 15)

« Venez et voyez ! »

« Le parcours « Alpha Classic » a permis de faire découvrir ou redécouvrir la foi à plusieurs milliers de personnes à travers le monde.

Il se compose de 10 dimanches et d'1 week-end et s'adresse à ceux qui souhaitent revisiter leur foi, mais aussi à ceux qui se posent des questions sur: le Sens de la Vie, Dieu ou la religion. Croyants ou non quel que soit votre âge et votre situation de vie, il est ouvert à chacun et donc vous êtes tous les bienvenus.

Au **Collège des Bernardins** le 21 janvier de 20h00 à 22h00.

Le Pôle Mission du diocèse organise, en partenariat avec Mission Ananie une soirée de formation et d'échanges sur l'annonce de la Bonne Nouvelle aux musulmans, pour que la rencontre porte du fruit.

Informations : [contact@ananie.org](mailto:contact@ananie.org) Inscriptions : [www.polemission.fr](http://www.polemission.fr)

**MESSES DOMINICALES** : 8h45 - 10h (plutôt réservée aux familles avec enfants et aux jeunes des patronages) - 11h30 - 18h30  
samedi : Messe anticipée à 18h30

En semaine : Messe à 9h15 (sauf le lundi) - 19h00 - **Chapelet du lundi au vendredi à 18h**

Le Samedi : Messe à 9h15 - Chapelet à 17h30

**Adoration du Saint-Sacrement** : vendredi de 19h30 à 20h30 et dimanche de 17h à 18h

**Confessions** : lundi et mercredi de 18h à 18h45, samedi de 17h30 à 18h15 et durant les temps d'adoration

Le Bureau d'accueil est ouvert le lundi de 16h30 à 19h00 ; du mardi au vendredi de 9h45 à 12h00 et de 16h30 à 19h00 et le samedi de 9h45 à 12h et de 17h30 à 18h30